

Le printemps est la période où les élus établissent et valident le budget communal.

Confrontés à une baisse sensible des dotations d'Etat, nous n'avons pas voulu la compenser par une hausse importante des taxes locales - comme c'est le cas dans nombre de lieux - mais avons choisi d'encadrer encore plus les budgets de fonctionnement et de réaliser des économies d'échelle avec davantage de mutualisation encore au niveau communautaire.

Pour les investissements, les programmes en cours se poursuivent : celui du vélodrome - porté par Limoges Métropole se poursuivra jusqu'à la fin d'année et le chantier du gymnase s'achèvera en septembre.

La mise en service de ce dernier va permettre la pratique de nouvelles activités physiques et sportives, et plusieurs nouvelles associations ou sections de Bonnac Loisirs sont ainsi en cours de création.

La vitalité de son tissu associatif constitue une très grande chance pour notre commune.

Ces associations jouent en effet un rôle essentiel en créant du lien social et en favorisant le « vivre ensemble », un rôle d'autant plus important que nous sommes actuellement confrontés au développement de tendances au repli sur soi et au rejet de l'autre.

Les associations contribuent également fortement à l'animation et à l'attractivité de la commune comme le prouve le programme riche et varié des manifestations qu'elles proposent d'ici l'été et pour la réussite desquelles elles se mobilisent et se dépensent sans compter.

La Commune fait en sorte d'accompagner au mieux ces associations, en leur attribuant des subventions à la hauteur de ses moyens financiers, mais également en leur apportant un soutien en moyens humains, matériels et logistiques pour leur permettre de pratiquer leurs activités et développer leurs initiatives dans les meilleures conditions possibles. Le premier Forum des associations qui se déroulera le samedi 20 juin matin à la Maison du Temps Libre permettra à tous nos concitoyens à la fois de rencontrer les associations, tout savoir sur les activités qu'elles proposent et recueillir des informations sur l'organisation de celles-ci pour l'année 2015-2016.

L'occasion pour tous de découvrir la richesse et la diversité de la vie associative locale.



- → 8 au 10 mai Exposition de peinture et d'aquarelle et marché aux fleurs → Dimanche 10 mai Culture en Plein Champs - « Troc de jardin » à Bled → du 14 au 17 mai Tournoi de football organisé par Bonnac Loisirs Foot → Dimanche 31 mai Chasse aux trésors - concert donné à l'Eglise
- → Samedi 6 juin Soirée entrecôte
- → Vendredi 12 juin Soirée Zumba
- → Vendredi 19 juin Fête de l'école → Dimanche 21 juin X-trème, randonnée VTT et pédestre → Samedi 20 juin Fête de la musique
- → Samedi 27 juin Balade Gourmande





Le budget 2015 de Bonnac a été adopté. Présentation des grandes lignes de ce budget...

e 10 avril, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2015 de la commune. Ce budget s'établit à 1.306.629 € en section de fonctionnement et à 2.675.464 € en section d'investissement.

En dépit d'une baisse des dotations de l'Etat d'environ 9%, les élus ont fait le choix de ne pas répercuter cette baisse de recettes sur le contribuable local en augmentant fortement les impôts, contrairement à ce qu'ont fait de nombreuses autres villes et communes.

Ainsi l'évolution moyenne des taux des impôts locaux demeure à un niveau proche de celui de l'inflation, avec + 0,8% pour la taxe d'habitation, + 1,5% pour le foncier bâti et un taux inchangé

(pour la 6^{ème} année consécutive) pour le foncier non bâti. Le produit des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentera environ 45,6% des recettes de fonctionnement de la commune en 2015.

L'investissement en 2015 va essentiellement porter sur l'achèvement de la salle de sports (85% du budget investissement pour cet équipement) sachant que, rappelons-le, la construction du vélodrome est entièrement financée par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole et ne coûte donc rien à la commune.

arges financières IN W aux dotations aux amortissements La section 11,5€€ de fonctionnement sont consacrés aux investissements 1 40,6 € €€ 37,8 € €€ 2015. sont consacrés aux financent les charges (autofinancement des dépenses de personnel courantes de fonction-Où va l'argent investissements par la nement (achats, services, (administratifs, assurances, subventions de la commune? commune) techniques, aux associations, participations diverses...) 0,9 € €€ vont aux charges école) uand la comune exceptionnelles et aux dépense 100 € charges imprévues

Ce qu'il faut savoir sur le budget...

u'est-ce que le Budget Primitif?
Le Budget Primitif (BP) correspond au budget prévisionnel de la commune pour l'année. En cas d'évènements imprévus, il peut être par la suite ajusté par des « décisions modificatives » ou complété par des « budgets supplémentaires » qui doivent être également votés en Conseil municipal. Chacun de ces budgets est obligatoirement voté avec un équilibre des recettes et des dépenses, les collectivités locales n'ayant pas le droit (contrairement à l'Etat) de creuser des déficits.

ue comprend le Budget ?
Le budget est constitué de deux parties : une « section fonctionnement » et une « section investissement ». La « section fonctionnement » finance l'ensemble des dépenses courantes (personnel, chauffage, fournitures, assurances…) et la « section investissement » les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants. ■

"L'actu" de Bonnac

→ GYMNASE ET VÉLODROME

rofitant des conditions climatiques favorables, les travaux du vélodrome (terrassement) et du gymnase (gros œuvre) ont bien avancé. La mise en service du gymnase reste ainsi programmée pour septembre prochain et l'arrivée de cet équipement va permettre

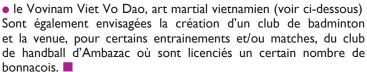
la pratique sur la commune de nouvelles activités physiques ou sportives proposées par des associations récemment créées ou en cours de création. Les nouvelles activités qui vont ainsi être proposées sont (par ordre alphabétique) :

• l'athlétisme (Bonnac Athlé 87, contact : Jean-Luc Quintin

06 71 73 53 52 - jeanluc.quintin@free.fr) avec une école d'athlétisme (accueillant les enfants dès l'âge de 6 ans), l'entrainement des jeunes jusqu'aux cadets et juniors, et des projets de parcours santé et hors stade

- le basket avec un double projet en cours de discussion d'école de jeunes et de pratique de basket loisir
- le futsal (sorte de football en salle pour les non-initiés...) pour une pratique loisir
- le volley (contact : Xavier Millereux - 06 03 01 35 22 xm1087@yahoo.fr) avec une association accueillant pour une

association accueillant pour une pratique loisir les amateurs de $16\ \hat{a}\ \dots 78$ ans !





→ COMPOSTAGE INDIVIDUEL, POURQUOI PAS VOUS?

n quart de notre bac vert d'ordures ménagères est constitué de déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes...) qui pourraient être compostés c'est-



à-dire transformés en compost, un engrais naturel et gratuit.

Chacun d'entre nous peut pratiquer le compostage, en tas ou dans un bac (composteur pouvant être fourni par Limoges Métropole à un prix très avantageux - entre 18 et 31 € suivant la contenance - avec un guide du compostage). Avec un triple avantage : pouvoir

fertiliser son jardin avec un engrais naturel et gratuit ; agir sur l'environnement sachant qu'une personne produit en moyenne 100 kg de déchets fermentescibles par an qu'il faut transporter (pollution atmosphérique) ; diminuer les coûts de gestion des déchets pour les collectivités... et donc pour les usagers. Alors, pourquoi pas vous ? Pour en savoir plus : 0 800 86 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou www.agglo-limoges.fr

→ FORUM DES ASSOCIATIONS

a vie associative est particulièrement riche à Bonnac. L'offre d'activités culturelles ou sportives proposées sur la commune par des associations existant depuis de nombreuses années ou beaucoup plus récentes, voire en cours de création, n'a jamais été aussi importante. Pour permettre de découvrir ou mieux connaître l'ensemble de ces activités, un Forum des associations aura lieu le samedi 20 juin de 10h à 12h 30 à la Maison du Temps Libre. L'occasion pour tous nos concitoyens à la fois de rencontrer les associations, tout savoir sur les activités qu'elles proposent et recueillir des informations sur l'organisation de celles-ci pour l'année 2015-2016.

→ VOVINAM VIET VO DAO

rt martial vietnamien, le Vovinam Viet Vo Dao se caractérise par la variété et la richesse de ses techniques, et par sa philosophie. Cette discipline enseigne

l'art de combattre avec les armes naturelles qu'offre le corps ou avec de véritables armes, ainsi que la connaissance et la maîtrise de soi. Elle vise au développement du corps et de l'esprit par un travail sur les techniques martiales,



mais aussi sur la méditation, la respiration, la philosophie. Elle s'adapte ainsi aux enfants comme aux adultes, hommes et femmes de tous âges.

C'est cette discipline que le Professeur Olivier Nouard va proposer à partir de septembre prochain dans le club qu'il crée à Bonnac, le 6ème en Limousin.

Fort de ses vingt ans de pratique et de ses responsabilités au Comité du Limousin puis à la Fédération de Vovinam Viet Vo Dao, Olivier Nouard (06 74 13 42 48 - olivier. nouard@wanadoo.fr) souhaite ainsi faire découvrir son art martial et transmettre son expérience à tous ceux qui sont intéressés.

en direct

onnac a accueilli le 12 mars dernier le ler Championnat régional universitaire de trail organisé en Limousin. Course à pied sur longue distance disputée dans un

environnement naturel (sentiers de randonnée, chemins de terre...), le trail est une discipline en plein essor. Bien connues

naturel de la commune ont ete soulignees par les organisateurs et les participants de ce Championnat régional... auquel s'étaient joints dix étudiantes et étudiants de l'Université

de Poitiers spécialement venus pour l'occasion.

■

u programme (chargé !) des festivités du trimestre → Agenda

du 8 au 10 mai, l'exposition de peinture et d'aquarelle,

et le marche aux meurs

• le dimanche 10 mai au matin, Culture en Plein Champs propose la 2ème édition

du Trac de jardin n'à Blad

au « Iroc de Jardin » a bieu

le dimende 21 mai au stade, le Tournoi de football organisé par Bonnac Loisirs Foot

le dimende 21 mai au stade, le Tournoi de football organisé par l'Association des par du 14 au 17 mai au stade, le lournoi de tootball organise par bonnac Loisirs root
le dimanche 31 mai, une Chasse aux trésors organisée par l'Association des parents

le dimanche 31 mai à 15h, un concert donné à l'Eglise par la Chorale de Bonnac

Ochectes Cohectes Cohectes Contrée gratuite)

avec l'Orcnestre Calypsonate (entree gratuite).

• le samedi 6 juin à la Maison du Temps Libre, une « Soirée entrecôte » organisée par

le Connice des reces

Ne vendredi 12 juin, une soirée Zumba proposée par Bonnac Loisirs Gym

No vendredi 10 inim la fâta de l'écola famo dinament acinée de constitue de l'écola famo dinament acinée de l'écola famo de le vendredi 12 juin, une soiree Zumba proposee par ponnac Loisirs Gym

le vendredi 19 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 10 juin, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 20 juin) le vendredi 17 Juin, la rete de l'ecole (avec diner et soiree dansante le vendredi Zb Juin)

le samedi 20 juin à partir de 19h sur la grande place en centre bourg, la Fête de la Musique

le samedi 20 juin à partir de 19h sur la grande place en centre bourg, la Fête de la Musique

Ne same de Lu juin à partir de 19n sur la grande place en centre bourg, la rete de la Musique avec une programmation éclectique et la possibilité de s'alimenter sur place pour « tenir le synthme » (huvetre grillades sandwiches) rythme » (buvette, grillades, sandwiches...)

• le dimanche 21 juin, la X-trème, randonnée VTT et pédestre. Inscriptions (et possibilité de réconstitue de place de l'Europe et départe à chi 20 partir de 7h 20 place de l'Europe et départe à chi 20 place de l'Europe et de place de l'Europe et départe à chi 20 place de l'Europe et départe à chi 20 place de l'Europe et de de l'E

le dimancne 21 Juin, la X-treme, randonnee VIII et pedestre. Inscriptions (et possibilité de réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs de 7h 30 Place de l'Europe et départs de 7h 30 Place de 19h 30 Place de 19h 30 Plateaux repas de 19h 3 reservation de piateaux repas) a partir de /n 30 riace de l'Europe et departs a 8n 30. Pour de renseignements appeler Bertrand au 06 29 53 05 42 ou aller sur http://bonnacvtt.free.fr.

• le samedi 27 juin, la traditionnelle « Balade Gourmande ».

service haudronnier independant, Olivier Nouard met ses competences au service

des entreprises et des particuliers, dans le domaine de la rénovation comme dans le

de la fabrication de forcesperie il intervient des l'ancien comme des →Nouveau service sur la commune Nouard met ses compétences au des entreprises et des particuliers, dans le domaine de la renovation comme dans celui dans l'ancien comme dans le de la fabrication. En matière de ferronnerie, il intervient mains courants mains courants de la renovation comme dans celui de la fabrication. En matière de ferronnerie, il intervient mains courants de la renovation comme dans celui de la fabrication. de la fabrication. En matière de terronnerie, il intervient dans l'ancien comme dans le contemporain ou le moderne : grilles, Portails, escaliers, mains courantes, mobilier... contemporain ou le moderne : grilles, portails, escallers, mains courantes, modiller...

Contemporain ou le moderne : grilles, portails, escallers, mains courantes, modiller...

Colivier Nouard - PME Services - 06 74 13 42 48 - olivier.nouard@wanadoo.fr - www.pme-services87.fr ■



Crèche

Le contrat enfance jeunesse a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne.

En matière d'occupation la crèche affiche complet avec trante enfance inscrite auvanuele s'ajoutent trois. Le contrat enfance jeunesse a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne. En matière d'occupation, la crèche affiche complet avec trente enfants inscrits, auxquels s'ajoutent trois-En mauere a occupation, la creche amune complet avec treme emants inscriptions pour des bébés de la commune à naître cet été. Encombrants

Le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin.

à partir du ler mai.

Le prochain emevement des encomprants aura neu le marci 4 juin. Les per impérativement se signaler auprès de la mairie au plus tard le lundi 25 mai. L'Etang communal de Mortemare a retrouvé son niveau en eau habituel et pourra accueillir les pêcheurs

BONNACINFOS

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte 10, rue de la Mazelle 87270 BONNAC-LA-COTE Tél. : **05 55 39 93 01** Fax: 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°26 Avril - mai - juin 2015

Claude Brunaud Directeur de la publication Mairie de Bonnac Iconographie

Faubourg Communication Conception maquette

GDS Imprimeurs Imprimerie

Dépôt légal 2 ème trimestre 2015 Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

Numéros d'urgence SAMU: 15 Pompiers: 18 EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087 Gendarmerie: 17 Service des eaux : 05 55 45 62 36

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20 Cabinet Médical : Dr. Pailler - 05 55 36 18 19 Cabinet infirmier: 05 55 37 26 85

Ecole: 05 55 36 66 06 Garderie: 05 55 36 86 30 Crèche: 05 19 99 25 56 Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Communauté d'agglomération Limoges Métropole : 05 55 45 79 00 www.agglo-limoges.fr